

## Grille tarifaire

Les Canadiens en ont assez des frais bancaires élevés et depuis l'ouverture de notre établissement, nous avons prouvé à nos clients que nous sommes de leur côté. Tous les frais devraient être justes, divulgués et acceptés d'avance, et le montant proportionnel aux avantages reçus.

<b>Frais associés au Compte-chèques Tangerine</b>	
Virement Interac <sup>MD</sup>	GRATUIT
Carnet de chèques	Le premier carnet de 50 chèques est gratuit. Des carnets supplémentaires peuvent être commandés en ligne pour 50 \$ chacun.
Opposition à un paiement – chèques	Une gratuite par année, 12,50 \$ chacune par la suite
Opposition à un paiement – paiements préautorisés	GRATUIT
Remplacement d'une carte client (débit)	Un gratuit par année, 15 \$ chacun par la suite
Traites en dollars canadiens (service de messagerie inclus)	10 \$
Insuffisance de fonds <sup>1</sup> (NSF)	45 \$
Effet retourné	7,50 \$
Retrait à un guichet automatique (de la Banque Scotia <sup>MD</sup> ou de l'Alliance GAB mondiale <sup>2</sup> )	GRATUIT
Retrait à un guichet automatique au Canada (autre que ceux de la Banque Scotia)	1,50 \$
Retrait à un guichet automatique aux États-Unis et à l'international (qui ne fait pas partie de l'Alliance GAB mondiale)	3 \$
Frais d'inactivité après 1 an	10 \$
Frais de conversion de devises étrangères <sup>7</sup>	Des frais de 2,50 % sont ajoutés au taux de change et reflétés dans le montant converti en dollars canadiens.

### **Protection optionnelle contre les découverts pour le Compte-chèques Tangerine**

Frais de découvert	5 \$ par utilisation (facturés au maximum une fois par mois <sup>3</sup> )
Intérêt de découvert	19 % (par année <sup>4</sup> )

### **Frais associés aux comptes d'épargne non enregistrés**

Insuffisance de fonds <sup>1</sup> (NSF)	45 \$
--	-------

### **Frais associés aux comptes enregistrés**

Transfert d'un RÉR à une autre institution financière	50 \$
Transfert d'un CÉLI à une autre institution financière	50 \$

Transfert d'un FRR à une autre institution financière	50 \$
---	-------

### **Frais d'inactivité**

Frais d'inactivité de 2 à 9 ans <sup>5</sup> – associés aux comptes d'épargne personnels et affaires non enregistrés	20 \$ par année
Frais d'inactivité de 10 ans – associés aux comptes-chèques et comptes d'épargne personnels et affaires non enregistrés	40 \$ pour comptes d'épargne personnels et comptes d'épargne affaires

### **Frais d'impression de relevés de compte et de relevés fiscaux pour les comptes d'épargne personnels et affaires (enregistrés et non enregistrés)**

Frais de relevé papier <sup>6</sup> , par relevé émis	2 \$
Frais de réimpression de relevé de compte ou de relevé fiscal, par relevé ou relevé fiscal émis	5 \$ par réimpression

La Banque Tangerine se réserve le droit d'annuler n'importe quels frais à sa discrétion.

Tangerine est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisée sous licence. Changez d'ère bancaire est une marque déposée de la Banque Tangerine. Banque Scotia<sup>MD</sup> est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Interac<sup>MD</sup> est une marque déposée d'Interac inc. La Banque Tangerine est un utilisateur autorisé de la marque de commerce.

Tous les frais seront imputés dans la devise du compte. Par exemple, des frais en dollars US seront imputés aux comptes en dollars US.

<sup>1</sup> Vous reconnaissez et acceptez que vous êtes responsable de tous les frais encourus si des débits ne peuvent pas être traités en raison d'une insuffisance de fonds, de débits préautorisés rejetés ou pour toute autre raison dont vous pourriez être tenu responsable.

<sup>2</sup> Tangerine supprime les frais pour l'accès international par guichet et les membres de l'alliance GAB mondiale suppriment les frais d'utilisation de terminal pour les retraits effectués à un guichet de l'alliance GAB mondiale au moyen de votre carte de débit Tangerine. L'« exonération de frais » ne s'applique pas aux opérations effectuées aux guichets automatiques de la Banque Scotia au Costa Rica, en Haïti, au Panama et en Uruguay.

<sup>3</sup> Des frais de 5 \$ sont applicables la journée au cours de laquelle le compte tombe à découvert, si le solde demeure négatif à 23 h 59 heure de l'Est lors de cette journée civile. Par la suite, si le compte demeure à découvert, des frais de 5,00 \$ sont applicables le premier jour civil du mois suivant et chaque mois subséquent jusqu'à ce que le solde du compte revienne à zéro.

<sup>4</sup> L'intérêt facturé sur les soldes de découvert est calculé quotidiennement, sur le montant du solde négatif à la fin de la journée, à 19,00 % par année. L'intérêt est porté à votre compte mensuellement.

<sup>5</sup> L'inactivité commence à la date à laquelle vous avez ouvert une session ou accédé à votre compte pour la dernière fois au cours des deux dernières années. Cette date est considérée comme votre date d'inactivité. Des frais seront déduits annuellement de chaque compte à partir du lendemain de votre date d'inactivité et subséquemment déduits tous les 12 mois pendant 7 ans si votre compte demeure inactif. Vous avez jusqu'à 23 h 59 HE chaque année à l'anniversaire de votre date d'inactivité pour réactiver votre compte et éviter les frais. Si le solde de votre compte est inférieur ou égal aux frais d'inactivité, nous nous réservons le droit de fermer le compte lorsque nous déduisons les frais.

<sup>6</sup> Les relevés papier de comptes actifs sont habituellement postés trimestriellement. Si vous avez des questions au sujet des frais ou de la fréquence des relevés, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez choisir le compte qui sera utilisé pour le prélèvement des frais de relevés papier. Si vous n'avez pas choisi de compte, les frais seront d'abord prélevés du plus vieux compte d'épargne. Si, au moment où nous vous remettons un relevé papier, vous n'avez pas de fonds disponibles dans le compte d'épargne pour couvrir les frais du relevé papier, nous modifierons votre préférence pour le relevé de compte d'épargne électronique. Vous commencerez immédiatement à recevoir vos relevés de compte d'épargne par voie électronique. Ce changement n'affectera pas vos préférences actuelles en matière de relevés pour d'autres types de comptes et vos autres préférences de communication.

<sup>7</sup> Pour les [Modalités complètes](#), veuillez consulter les Modalités de compte et [l'Entente des titulaires de carte client](#) disponibles à [tangerine.ca](http://tangerine.ca).